

**Pôle
de l'évaluation
et de l'expertise
pédagogique**

Secrétariat des
Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
pédagogiques
régionaux

IA-IPR
Affaire suivie par
Sylvie LAY
IA-IPR d'Arts
Plastiques
Téléphone
05.16.52.65.73
Courriel
sylvie.lay@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
BP 625
86022 Poitiers cedex

Adresse des bureaux
rue Georges
Leclanché
86000 Poitiers

L'Inspecteur d'académie
Inspecteur Pédagogique Régional d'Arts Plastiques
à

Mesdames, messieurs les professeurs d'arts
plastiques

s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Poitiers, le 8 septembre 2010

Objet : Note N°1 (rentrée) – Septembre 2010 -

Aux enseignants qui rejoignent l'académie, nous souhaitons la bienvenue et bonne installation ; à tous ceux qui enseignent les arts plastiques, une très bonne année scolaire.

L'année scolaire qui s'ouvre est placée sous le signe de changements importants, au collège comme au lycée.

Au collège, la validation du socle commun de connaissances et de compétences en classe de troisième devient obligatoire pour l'obtention du DNB. Nous n'ignorons pas qu'il s'agit là d'une évolution considérable, qui demandera à tous des efforts d'adaptation dans l'intérêt de la réussite des élèves. Soyez certains que nous accompagnerons cette évolution par notre présence à vos côtés, dans toute la mesure du possible.

Au lycée, la mise en place de la réforme en classe de seconde, et en particulier la mise en place des enseignements d'exploration et de l'accompagnement personnalisé, sont au centre de nos préoccupations. Dans cette première année de réforme, il importe d'être particulièrement vigilant pour que la réforme atteigne ses objectifs, un meilleur accompagnement des élèves pour une meilleure formation. Aussi avons-nous décidé de porter une attention soutenue à ces deux points, et ce dès le premier trimestre.

Plus généralement, nous serons attentifs à la mise en œuvre de projets communs, qui donnent davantage de sens aux enseignements proposés.

❑ **Les programmes, les enseignements,**

➤ **Collège**

Rappel : Les programmes d'enseignement des arts plastiques du collège sont parus au B.O. spécial n°6 du 28 août 2008.

Il importe de mettre en œuvre ces programmes à tous les niveaux du collège.

En 2011, un nouveau D.N.B. est mis en place.

L'épreuve d'histoire des arts (coefficient 2) **devient obligatoire** pour tous les élèves. Elle porte sur l'enseignement reçu en classe de troisième (essentiellement les arts du XXe et du XXIe siècle). Pour les candidats scolarisés, il s'agit d'un oral passé au sein de leur établissement. Pour les candidats individuels et ceux du CNED, il s'agit d'une

épreuve écrite de trente minutes.

La maîtrise des sept compétences du socle commun devient également obligatoire. Sa validation s'effectue dans l'établissement.

Pour plus d'information consultez le site académique : <http://ww2.ac-poitiers.fr/competences/>

➤ **Lycée**

Programme de Seconde générale et technologique à la rentrée 2010

► **Option facultative en Seconde générale et technologique** [B.O.E.N. encart spécial n°4 du 29 avril 2010](#)

► Enseignement d'exploration en Seconde générale et technologique : création et activités artistiques [B.O.E.N. encart spécial n°4 du 29 avril 2010](#)

□ **TICE**

Les outils numériques sont des **outils de création et de fabrication des images d'aujourd'hui**. Ils sont utilisés par la plupart des artistes et créateurs. Leur utilisation, tant pédagogique que comme outils de fabrication des images par les élèves, en complément des outils traditionnels, est incontournable. **Les programmes de collège les rendent obligatoires dans la pratique de l'élève à tous les niveaux et dès la 6^{ème}**. Il convient de faire valoir dans vos établissements (auprès du conseil pédagogique, de l'équipe de direction, et de l'éventuelle équipe outils numériques) les besoins nouveaux des arts plastiques en ce domaine (vidéoprojecteur indispensable dans la salle d'arts plastiques, appareils photographiques numériques et postes informatiques à disposition des élèves dans la salle spécialisée). L'utilisation des outils numériques participe des observations lors de l'inspection.

➤ **Le site disciplinaire académique et national**

Le webmestre du site national est un professeur de notre académie, Olivier Cornu, professeur d'arts plastiques au LEPMO. Vous trouvez sur le site national les informations indispensables (programmes, textes, concours) qui concerne la discipline : <http://www.educnet.education.fr/arts>

Un effort est fait sur le site académique pour actualiser les informations. Hélène Lamarche du collège Missy à La Rochelle en est le webmestre. Vous trouverez en temps utile les informations et les calendriers de la discipline. Il est conseillé de visiter régulièrement le site, voire d'installer un fil RSS. L'équipe du site attend vos visites **et vos contributions**. http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/

▪ **Informations académiques**

○ **Formations**

Rappel : *Il vous appartient de vous inscrire **dans les délais** aux stages en offre et aux préparations Votre candidature, pour être retenue, devra avoir reçu un avis favorable de votre chef d'établissement. Si le nombre de candidatures est plus important que le nombre de places, le rang du vœu est déterminant. Aussi, il est conseillé de mettre **en vœu 1** le stage auquel vous tenez.*

Attention : **Ne vous y prenez pas au dernier moment, le site peut saturer en fin de campagne d'inscription**

Les fiches de stages peuvent être consultées sur le site de l'académie.

➤ **Offre (inscriptions du 6 au 21 septembre)**

Formations réservées aux professeurs d'arts plastiques

[10A0130090](#) COMPETENCES EN ARTS PLASTIQUES

Formation transversale (professeurs de toutes disciplines ou de quelques disciplines) mise en œuvre

[10A0130082](#) EVALUATION EN HISTOIRE DES ARTS

[10A0130066](#) DE LA BANDE DESSINEE AU CINEMA D'ANIMATION

De nombreuses autres formations transversales ou pluridisciplinaires sont susceptibles de vous intéresser. Vous reporter au site académique. <http://www.ac-poitiers.fr>

Préparation aux concours (inscriptions du 3 au 21 septembre)

Réunion d'information (CAPES et agrégation interne 2011) le mercredi 15 septembre de 14H à 16H au lycée Jean Macé Niort.

10A0131038 PREPARATION CAPES/AGREG INTERNE D'ARTS PLASTIQUES

L'inscription à la préparation du concours et l'inscription aux épreuves du concours sont deux opérations indépendantes, sous votre responsabilité. Il est possible de s'inscrire à la préparation même si l'on n'est pas inscrit au concours (pour se présenter l'année prochaine par exemple).

➤ **Public désigné**

Les stagiaires sont désignés par l'inspection. Participation obligatoire

[10A0130091](#) GROUPE DIDACTIQUE

[10A0130092](#) ENSEIGNER EN LYCEE EN ARTS PLASTIQUES

○ **Didactique et dynamique disciplinaire**

➤ **Articulation théorie pratique**

La **pratique reste au centre** de notre enseignement. L'élève, à chaque cours, est actif, créatif, fabrique des « images » en deux et/ou trois dimensions. Toutes les notions fondamentales, les compétences et les connaissances sont construites par l'expérience et la réflexion sur cette pratique, dans un va et vient permanent.

➤ **Culture artistique et histoire des arts**

Les dimensions sensibles, plastiques et artistiques sont privilégiées par le professeur d'arts plastiques. Il importe de diversifier les œuvres présentées (époques, civilisations) et de mettre les choix en cohérence de l'enseignement de l'histoire des arts. **Des reproductions d'œuvres sont nécessairement présentées à chaque cours.** J'attire votre attention sur la nécessité de présenter des reproductions de qualité, de format suffisant, sur un support adapté, dans des conditions où l'élève peut, du mieux possible, accéder, voire comprendre et éprouver les qualités plastiques et la dimension artistique de l'œuvre reproduite.

➤ **Groupe didactique**

Un petit groupe d'enseignants se réunit mensuellement pour réfléchir à notre didactique. Vous trouverez **sur le site académique** les productions du groupe.

➤ **ARtRESEAU**

La session 2010 au Carré Amelot à La Rochelle a permis de positionner la pratique et de dégager des pistes de réflexion. Les photographies et les comptes-rendus d'ateliers (merci à tous les animateurs et à ceux qui les ont aidés) seront bientôt sur le site.

ARTRESEAU 2011 se prépare avec le groupe didactique. Tous les professeurs de l'académie seront invités à y participer pour des expositions qui témoignent de la pratique des élèves. Bientôt la date et des précisions pour ce rendez-vous important pour la discipline.

➤ **Inspection**

Les inspections poursuivent l'objectif de vous assurer un suivi professionnel régulier et un accompagnement. Celles ou ceux, quel que soit leur statut, qui souhaiteraient une visite conseil ou une inspection peuvent m'en faire part (par courriel de préférence). Je m'efforcerais de répondre à leur demande.

Une **annexe à la lettre de rentrée** précise les documents et préparations à présenter en cas d'inspection et quelques « incontournables ».

Sachez qu'il est toujours possible de me joindre par courrier électronique. (sylvie.lay@ac-poitiers.fr).

Je vous souhaite une excellente année scolaire pour vos élèves et pour vous-même.

Sylvie LAY, IA-IPR / *arts plastiques*

N.B. Lire l'annexe à la lettre de rentrée